

Caen, le 7 août 2025

Le Président

Madame la Présidente de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Normandie
DREAL NORMANDIE – SITE DE CAEN
SECLAD - POLE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
1, RUE RECTEUR DAURE – CS 60 040
14 006 CAEN CEDEX 1

Objet : Projet d'extension du tramway de Caen la mer - Mémoire en réponse à l'avis n° MRAe 2024-5443 du 30 août 2024

Madame la Présidente,

Dans le cadre du projet d'extension du tramway de Caen la mer, vous avez rendu le 30 août 2024 l'avis n° MRAe 2024-5443. Nous avons pris attentivement connaissance de cet avis et des 18 recommandations à l'attention du maître d'ouvrage qui le compose.

Afin d'y apporter la réponse la plus complète possible et de mettre à disposition du public, lors de la phase d'enquête à venir, un dossier exhaustif, nous avons pris le parti d'attendre les résultats des études environnementales complémentaires initiées fin 2024, lesquels nous ont été remis dernièrement.

C'est dans ce contexte que j'ai l'honneur de vous adresser, joint à ce courrier, un mémoire en réponse comprenant des précisions sur l'évaluation environnementale ainsi que des compléments liés aux études complémentaires ou aux évolutions du projet menées en réponse à vos recommandations.

Ce mémoire vient compléter le dossier tel qu'il sera joint à l'enquête publique, dont la tenue a été fixée, par arrêté préfectoral en date du 31 juillet 2025, du 15 septembre au 16 octobre 2025.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président


Monsieur Romain BAIL